

Renouvellement intégral du Conseil de l'IAE
Collège B
Scrutin du 22 novembre 2018
Proclamation des résultats

Vu le Code de l'éducation, notamment les articles L.719-12, D.719-1 à D.719-40 ;
Vu les Statuts de l'Université de Poitiers ;
Vu les Statuts de l'IAE ;
Vu les procès-verbaux établis par le Président du bureau de vote en date du 22 novembre 2018 ;

Article 1er : Le Comité électoral consultatif examine les résultats du scrutin :

Nombre de sièges à pourvoir	5
Nombre d'électeurs inscrits	48
Nombre de votants	21
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages valablement exprimés	21

Répartition des sièges

Listes	Nb de voix	%	Voix / quot	Sièges 1ers	Restes	Sièges suppl.	Total Sièges
Ouverture et responsabilité	21	100,0%	5,00	5	0,00	0	5
Total	21						5
Sièges pourvus				5		0	
Sièges restant à pourvoir				0		0	
Quotient électoral	5			4,20			

Article 2 : Le Comité électoral consultatif rend l'avis suivant :

Proposition d'attribution du ou des siège(s) à :

Listes	Titulaires
Ouverture et responsabilité	COUSSI Olivier
Ouverture et responsabilité	DIKMEN Laure
Ouverture et responsabilité	MOTTET Stéphane
Ouverture et responsabilité	MILHADE Chantal
Ouverture et responsabilité	BELLINI Stéphane

Article 3 : Proclamation – Election :

Le Président de l'Université de Poitiers proclame élu(s) le(s) candidat(s) désigné(s) à l'article 2.

Article 4 : Affichage – Publication :

Les résultats des scrutins seront immédiatement affichés dans les locaux de l'IAE et publiés au *Recueil des actes administratifs* de l'Université de Poitiers.

Fait à Poitiers, le 23 novembre 2018

Le Président de l'Université de Poitiers

Yves JEAN

P/le Président de l'université
et par délégation,
Le Directeur des affaires juridiques

Nirmal NIVERT

